

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DE
MACHINES AGRICOLES
ROTATIVES

“SIMAR”
GENÈVE



1 · 9 · 1 · 9

MOTOCULTEUR TYPE 5 HP

OSSATURE formée par le moteur, le changement de vitesse et le tube porte-fraise.

MOTEUR 2 cylindres en V; refroidissement par radiateur et courant d'air; allumage par magnéto haute tension.

EMBRAYAGE à cône cuir très progressif.

CHANGEMENT DE VITESSE. Engrenages et arbres en acier de première qualité, trempés, cémentés et rectifiés, deux vitesses en avant de 30 et 60 cm. à la seconde.

DIRECTION se fait facilement par un guidon à deux poignées; l'appareil tourne sur place.

ROUES MOTRICES en tôle avec entretoises donnant une grande adhérence.

RÉSERVOIR à essence contenant 7 litres.

FRAISE commandée par des engrenages coniques en acier nickel, se compose d'un ressort servant de manche et d'un outil (crochet) flexible s'adaptant au manche instantanément. Le ressort est fixé sur un tube et peut céder ou dévier lorsque l'outil rencontre un corps trop résistant.

LARGEUR DE TRAVAIL: 55 ou 70 centimètres.

PROFONDEUR: peut varier suivant la vitesse d'avancement et la largeur, de 10 à 25 centimètres.

voie: la plus grande largeur de l'appareil est de 53 cm. et s'adapte par conséquent pour un travail interligne et pour le travail de la vigne.

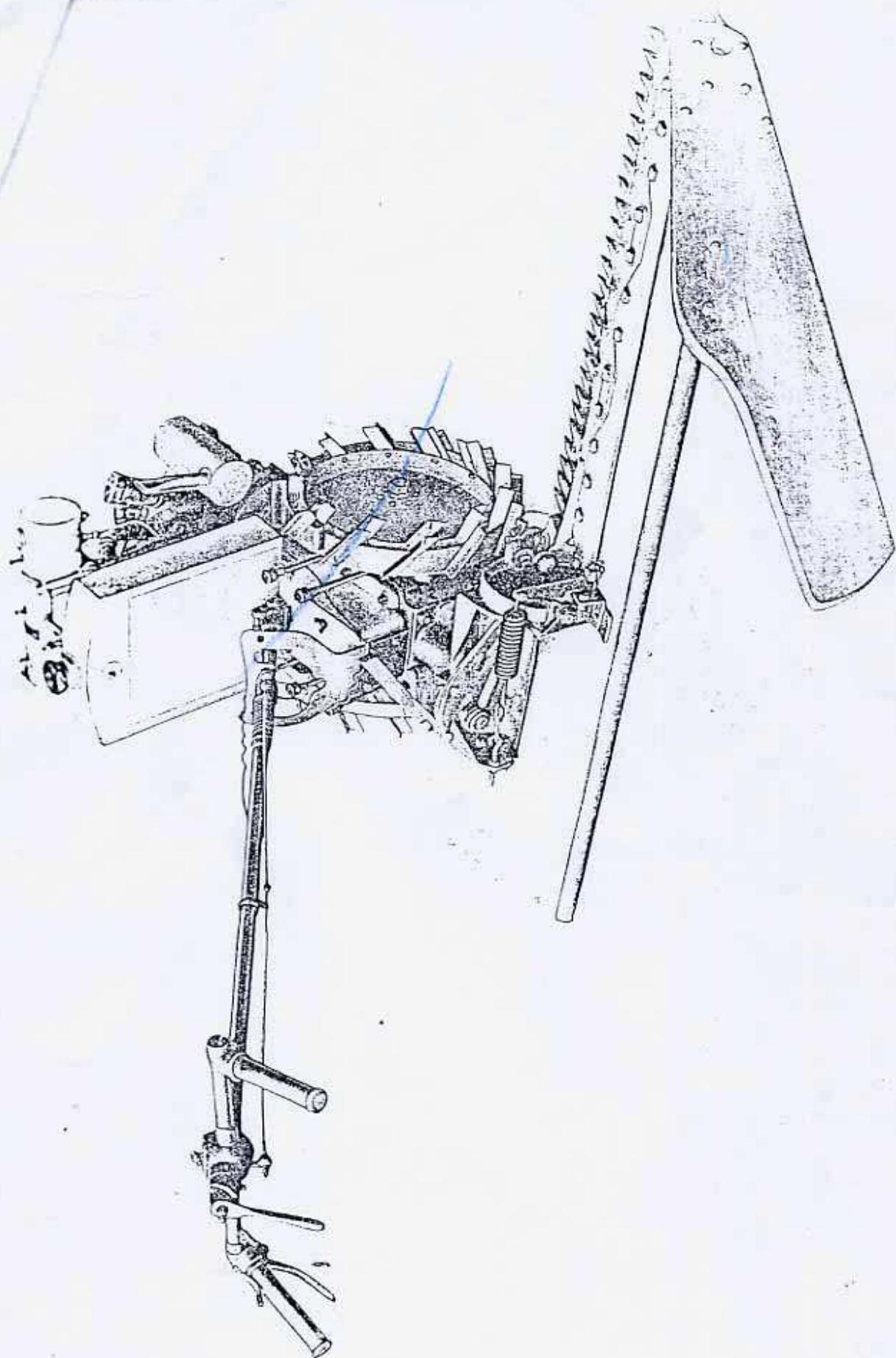
CONSOMMATION: 4 kilogs d'essence à l'heure.

PRODUCTION: $\frac{1}{2}$ à 1 hectare par journée de 10 heures suivant la profondeur et la dureté du terrain.

POIDS: 250 kilogrammes.

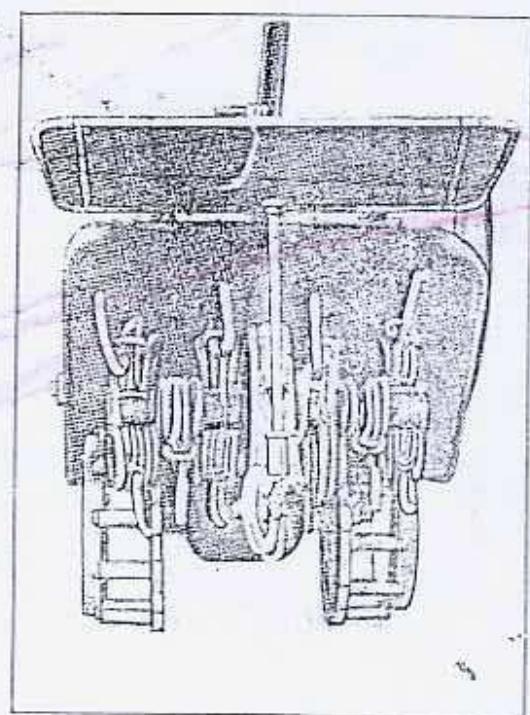
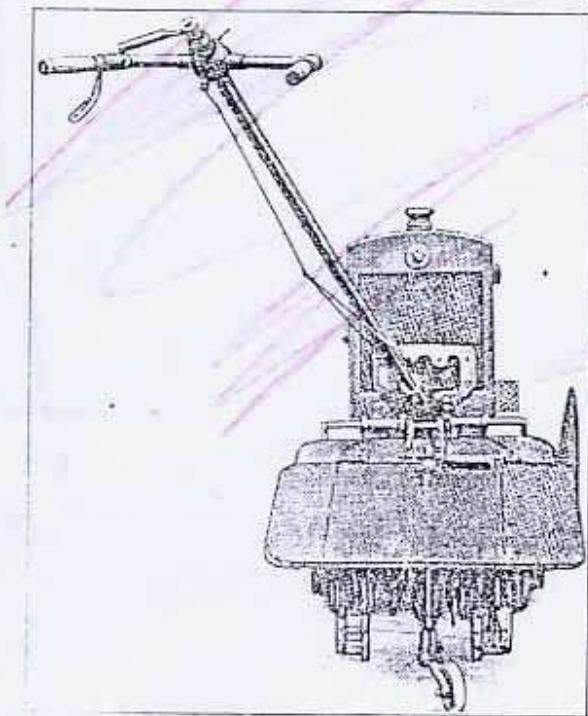
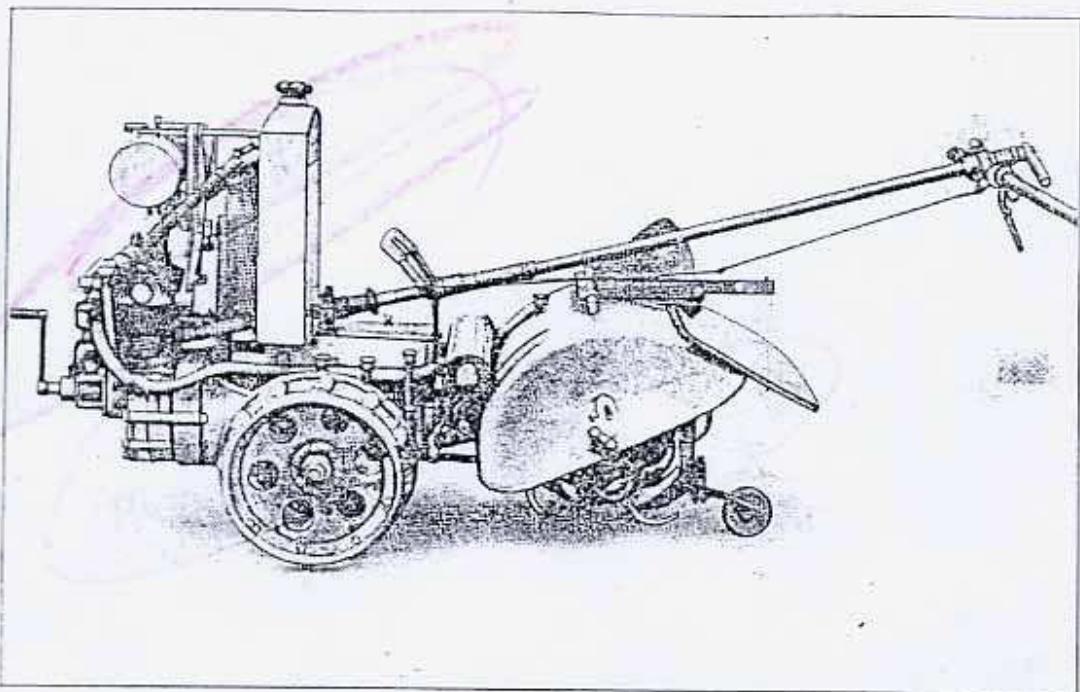
GARANTIE: 6 mois à partir de la date de livraison pour tout vice de matière ou défaut de construction ou fabrication reconnus par nous. Cette garantie se borne au remplacement pur et simple de la pièce défectueuse dans nos ateliers.

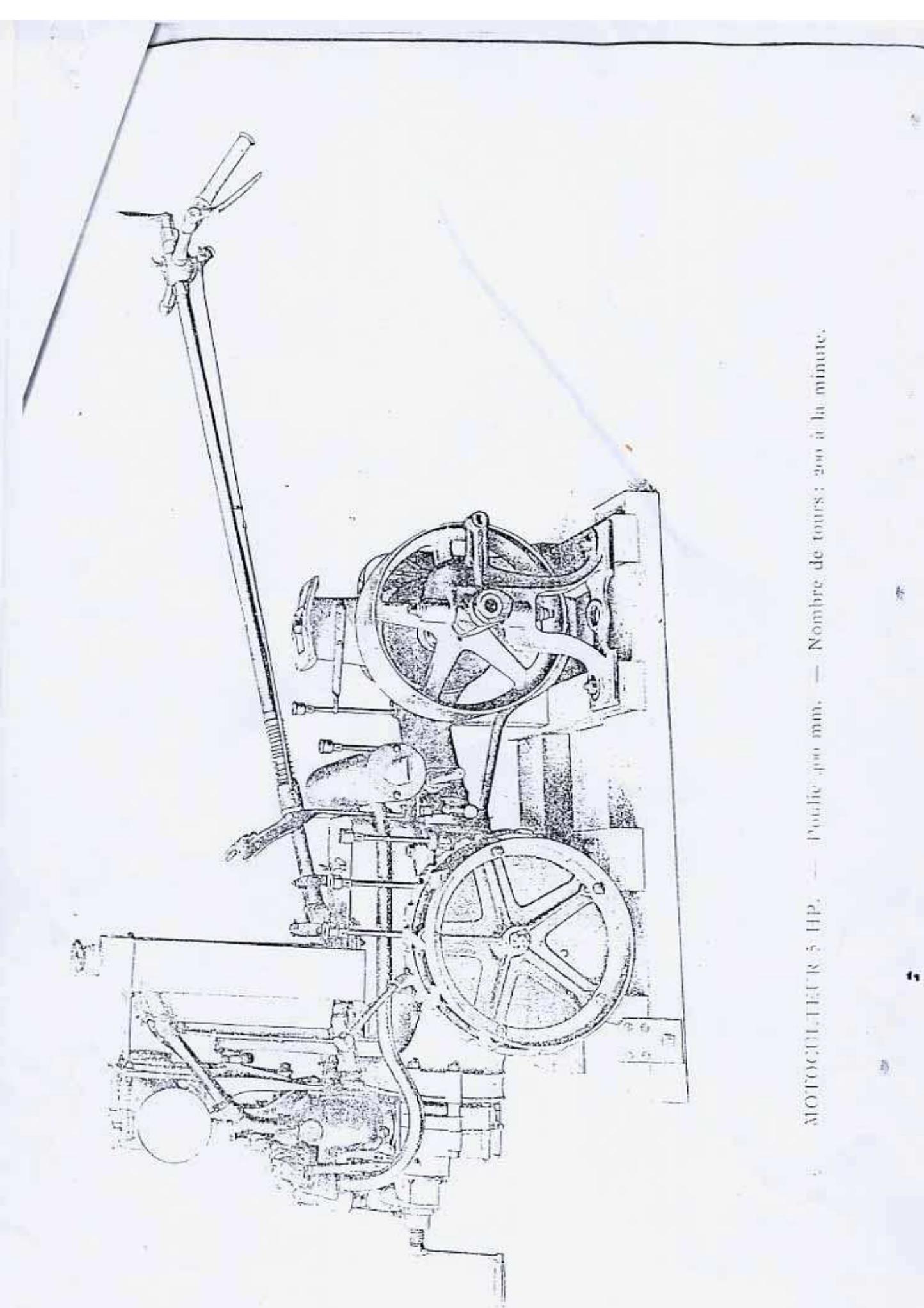
PRIX: 5000 francs.



MOTOCULTEUR 5 HP. — Faucheur, largeur 1 m.

MOTOCULTEUR TYPE 5 HP.





MOTOCULTEUR à 11 HP. — Poussée 100 mm. — Nombre de tours: 200 à la minute.

ATTESTATIONS

In unsren ausgedehnten Erdbeerkulturen und Baumschul-anlagen hat das Gerät überaus wertvolle Dienste geleistet; es fand auch Verwendung zum stürzen von Stoppelfeldern. Der äusserst bindige, lehmige Tonboden unserer Plantagen konnte bis anher weder von Hand noch mit dem Pflug in wünschenswerter Weise bearbeitet werden. In der Motor-hacke ist das Gerät gefunden. Die mit 6-pferdigem Motor betriebene Maschine funktioniert flott, sie leistet was 15 bis 20 Männer, dabei ist die Arbeit gründlicher. Für uns ist namentlich wertvoll, dass der Boden in einer Krümelstruk-tur hinterlassen wird, der den Gemüsesaaten und den Erdbeersetzlingen ein flottes Gedeihen garantiert. Die Be-kämpfung des Unkrautes lässt sich mit der Bodenfräse recht gut bewerkstelligen. Mit andern Geräten wird die Unkraut-Pflanze nur glatt durchschnitten, die Hacken der Bodenfräse zerreissen die Pflanzen, das Unkraut kommt viel später wieder zum Vorschein.

In der Bodenfräse ist nach unserer Ueberzeugung ein Gerät geschaffen, das dem Kleinbauer, dem Mittelbauer und namentlich dem Gärtner unersetzlich wird. Nach vierteljährlichem Gebrauch sind wir mit der Bodenfräse recht zufrieden.

Hochachtungsvoll

Conservenfabrik Hallau A. G.
signé: A. RAHM.

Genève, le 1^{er} septembre 1919.

A Monsieur le Directeur de « Simar »

Monsieur,

J'ai eu satisfaction d'assister plusieurs fois aux différents travaux de vos motoculteurs dans mes terrains, entre autres sur plusieurs carreaux de fraisiers envahis par le chien-dent et le liseron, et j'ai constaté que vos machines ont parfaitement fonctionné et sans arrêt sur un terrain extrêmement dur et qui n'avait pas été travaillé depuis cinq ans.

Veuillez agréer, Monsieur, avec mes sincères remercie-ments, mes salutations empressées.

signé: E. FOURMEN,
43, Acacias.

ATTESTATIONS

Hôpital Cantonal, Direction.

Genève, le 21 août 1919.

• Simar • Société Anonyme, Acacias-Genève.

Messieurs,

Nous nous empressons, à réception de votre lettre du 20 courant de venir vous informer que le motoculteur que vous nous avez livré pour notre Domaine de Lancy, exclusivement destiné à la culture maraîchère, nous donne entière satisfaction à tous les points de vue : économie de main-d'œuvre, meilleure préparation du terrain pour la culture, reprise plus facile des semis et des plantations.

Nous serons très heureux de pouvoir bénéficier des améliorations que vous avez apportées dans la construction de vos motoculteurs et nous donnons à notre chef de culture, M. Besson, les instructions nécessaires pour qu'il se mette en rapport avec vous à cet effet.

Nous sommes heureux de pouvoir vous exprimer notre entière satisfaction pour le motoculteur que vous nous avez livré et dont le fonctionnement a été jusqu'ici irréprochable. Veuillez agréer, Messieurs, nos salutations empressées.

Le Directeur : A. Suss.

Acacias le 23 Août 1919.

Monsieur Faesch, Directeur, « Simar » S. A.

Monsieur,

Je soussigné déclare que de nombreux essais ont été faits dans mon jardin avec les différents modèles de motoculteurs construits dans les ateliers de « Simar » Société Anonyme, et cela dans des conditions de cultures très variées.

Ces machines exécutent un travail propre, la mauvaise herbe enrouée, les engrangis émincés dans toute la partie remuée, le sol est brassé et entièrement brisé à une profondeur qui atteint 25 à 30 cm. sans nécessiter aucun transport de terre.

J'ai été satisfait en tous points, du travail livré par ces motoculteurs qui sont appelés à rendre de grands services dans la grande et la petite culture maraîchère.

Les Acacias-Genève, le 23 août 1919.

signé: F. MEYER-REY, Maréchal.

ATTESTATIONS

Etablissement Fédéral d'Essais et de Contrôle de Semences
Téléphone N° 40.

Lausanne (Mont-Calme), le 3 septembre 1919.

ATTESTATION

Nous sommes très satisfaits du motoculteur 5 HP, que nous a fourni la « Simar » S. A. à Genève, et déclarons que cet appareil se prête parfaitement à tous les genres de labour. Le service technique ne présente pas de difficultés spéciale et le moteur est excellent. Le motoculteur 5 HP contribue à diminuer notablement les frais de culture des petites parcelles.

Le Chef de l'Etablissement Fédéral d'Essais et de Contrôle de Semences à Lausanne :

signé : G. MARTINET.

Etablissement Fédéral d'Essais et de Contrôle de Semences
Oerlikon-Zurich.

Oerlikon, le 27 août 1919.

« Simar » S. A., Genève

Messieurs,

En réponse à votre honorée lettre du 20 crt. nous vous informons que nous sommes tout à fait contents du travail de votre motoculteur ; le maintien est très simple.

Toutefois nous n'avons pas eu cette machine en activité assez longue pour pouvoir vous donner une attestation accomplie.

Nous vous prions d'agréer, Messieurs, nos salutations bien sincères.

signé : VOLKART.

Conserverfabrik Hallau A. G.

Hallau, den 3. September 1919.

An die « Simar » S. A., Genf.

Bezüglich der Verwendbarkeit der unsererseits von Ihnen gekauften Bodenfräse diene Ihnen folgendes :

ATTESTATIONS

5 HP, m'ont donné entière satisfaction sous tous les rapports. Votre machine fait au moins le travail de 50 hommes à la bêche et émette la terre mieux que n'importe quel outil et enfouit et mélange le fumier et les engrains absolument très bien.

Je ne puis que vous féliciter de votre invention qui est appelée à jouer un grand rôle dans l'avenir.
Recevez, Messieurs, mes salutations empressées.

signé : CARREL André,
Maraîcher à la Praille, par Acacias.

La Praille, le 1^{er} Septembre 1919.

Messieurs,

Je suis heureux de pouvoir vous dire que les essais journaliers que vous avez faits dans mes terrains avec votre petite fraiseuse m'ont prouvé que votre machine fonctionne très bien, elle fait beaucoup et du bon travail, elle est d'un maniement simple et celui qui en a la pratique a bien de la peine à reprendre le fousoir. Cette machine est certainement l'idéal des maraîchers et des horticulteurs.

Nous vous souhaitons beaucoup de succès.
Je vous présente, Messieurs, mes salutations empressées.

signé : CARREL Fils,
Maraîcher.

A. Chevalley, Horticulteur, La Tour-de-Peilz.

La Tour, le 17 septembre 1919.

A la Direction de la « Simar » S. A.

Messieurs,

Je tiens à vous faire savoir que depuis deux mois que je m'e此s de votre motoculteur, je n'ai eu aucun arrêt soit au moteur soit aux fraises, et je puis vous dire que je suis très satisfait du travail sous tous les rapports.

J'ai eu également deux ou trois personnes qui sont venues voir la machine et qui vous écriront plus tard pour en acheter pour le printemps.

En vous remerciant, recevez, Messieurs, mes bonnes salutations.

signé : A. CHEVALLEY.

ATTESTATIONS

Ch.-M. Bertrand, Maraîcher, La Praille-Genève.

La Praille-Genève, le 30 Août 1919.

Messieurs,

Tous les nombreux labourages que vous avez faits chez moi ont parfaitement réussi. Votre fraiseuse 5 HP fournit un travail merveilleux, rapide et économique. J'ai également pu remarquer que dans les carreaux labourés avec votre machine la reprise est plus rapide et plus régulière qu'avec le labourage ordinaire, le fumier et les engrangés étant mieux mélangés. Je suis certain qu'avec la rareté et la cherté de la main-d'œuvre, tous les maraîchers seront obligés d'avoir une de vos fraiseuses.

Recevez, Monsieur le Directeur, mes cordiales salutations.

signé : Charles BERTRAND,
Maraîcher à la Praille-Genève.

Areuse, le 21 Août 1919.

A la Direction de la « Simar » S. A., Genève.

Monsieur le Directeur,

Répondant à votre lettre du 20 crt. je vous atteste bien volontiers que je suis possesseur d'une de vos fraiseuses « Meyenburg » 5 HP et que j'en ai toute satisfaction.

Les travaux que j'ai eu l'occasion de faire cet été, sarclages et labourages, dans des terrains durs et secs m'ont donné toute satisfaction ; la machine s'est montrée robuste et de bon fonctionnement ; le terrain est préparé d'une façon parfaite pour la culture maraîchère, et les plantes et légumes plantés dans les dits terrains sont d'un développement parfait.

Je puis recommander chaleureusement vos machines à tous ceux que la culture du sol intéresse et vous présente, Monsieur le Directeur, mes salutations les plus empressées.

signé : Henry BOVET.

La Praille, le 1^{er} septembre 1919.

Messieurs,

En réponse à votre lettre du 20 août, je puis vous affirmer que tous les travaux qui se sont exécutés chez moi durant cette année, presque quotidiennement avec votre motoculteur

ATTESTATIONS

Achard et Dumarest. Parcs et Jardins, Routes, Tennis, Plantations, Drainages, Créations et réfections, Projets et Devis. Genève, Rampe de la Treille, Téléphone 7029.

Genève, le 23 Août 1919.

« Simar » S. A., aux Acacias.

Messieurs,

Nous vous accusons réception de votre honorée du 20 ct. dont le contenu a eu notre attention.

Nous avons fait de nouveaux essais avec le motoculteur que vous nous avez livré et nous pouvons vous déclarer que nous sommes satisfaits des résultats obtenus.

Agreez, Messieurs, nos salutations distinguées.

Pr. P. Achard & Dumarest
signé : E. LAMBERT.

Allgemeiner Consumverein Basel (A. C. V.), Zentralverwaltung, Abtl. Landwirtschaft, Birsigstrasse 14.

Basel, den 22. August 1919.

A la « Simar », S. A., Genève.

In Beantwortung Ihrer Anfrage vom 20. cft. teilen wir Ihnen mit, dass wir den von Ihnen bezogenen Motoculteur noch zu wenig benutzen konnten, um uns über dessen Leistungsfähigkeit ein abschliessendes Urteil zu bilden. Soviel wir aber bis jetzt sehen konnten, leistet die Maschine gute Arbeit und stehen die Gemüsefelder, die damit bearbeitet wurden, schön. Den Pflug wird allerdings eine Bodenfräse nie ganz ersetzen können, sondern eben nur in Verbindung mit demselben vorteilhaft arbeiten.

Hochachtend

Allgemeiner Consumverein in Basel (A. C. V. Basel)
Société Générale de Consommation à Bâle

signé : BIGLER.